

Conseil de promotion des Contrôleurs Stagiaires

du 30 janvier 2020

Le président Macron et son Premier ministre s'entêtent à vouloir casser notre système de retraite solidaire. Ils refusent de répondre aux questions légitimes que se posent les travailleuses et travailleurs de ce pays sur leur durée de cotisation, le montant de leur pension, leur droit à réversion... Après plus de 6 semaines de conflit, la stratégie de pourrissement du gouvernement est non seulement inefficace, mais totalement irresponsable.

La posture manichéenne et le cynisme de ce gouvernement, qui caricature l'action syndicale, la stigmatise, alors que plus de 60% des Français soutiennent la mobilisation, est indigne. S'il y a des conséquences économiques négatives dans ce mouvement social, elles concernent avant tout les cheminots, les salariés de la RATP et l'ensemble des travailleurs en lutte pour le maintien d'un Etat-providence digne de ce nom.

Le conseil d'Etat lui-même, pourtant peu soupçonnable de complaisance envers la CGT, a critiqué la copie du gouvernement, notamment sur le délai imparti et la légèreté de l'étude d'impact financier. Il critique également le choix de recourir à 29 ordonnances qui nuit à la lisibilité de l'ensemble.

La mobilisation, débutée le 5 décembre dernier, s'intensifie en prenant notamment des formes variées et inédites : des avocat-e-s jetant leur robe au pied de la ministre, des enseignant-e-s vidant leurs sacs ou jetant leurs manuels devant leurs directions départementales et académiques, des démissions de cadres hospitaliers...

Aux Finances, les derniers jours ont été marqués par la grève reconduite à la Banque de France, mais également à la DGFIP avec des collègues déposant leurs outils de travail, et aux douanes, avec notamment des actions communes avec la CGT Ports et Docks, à l'entrée des ports.

POUR LA CGT, C'EST LIMPIDE : PAS UNE ANNÉE DE PLUS, PAS UN EURO DE MOINS ! NON À LA RETRAITE PAR POINT !

En ce qui concerne la DGFIP, le ministre Darmanin, par le biais d'une énième « réforme » de la DGFIP pudiquement appelée « Nouveau Réseau de Proximité », a décidé d'en finir avec le réseau de notre administration : suppression de la quasi-totalité des trésoreries, fusion massive des SIP, des SIE, des SPF...

C'est la majorité des résidences administratives qui vont être fermées ou délocalisées hors de grandes métropoles et le nombre d'emplois supprimés s'élève encore à plus de 4500 dans les 3 années à venir.

Pour accompagner cette réforme mortifère, l'administration a besoin d'affecter les stagiaires au plus près des besoins tant fonctionnels que géographiques des directeurs locaux.

Pour ce faire, la formation initiale sera dès l'an prochain directement orientée sur le 1er métier qu'exerceront les stagiaires en sortie de scolarité. Les stagiaires sont affectés avant leur entrée à l'ENFiP.

Au passage, les lauréats du concours B ont été prévenus quelques semaines avant la rédaction de leur demande de 1ère affectation qu'ils seraient affectés avant leur entrée en formation... tout cela pour qu'à la fin, un nombre record d'affectations d'office ait été prononcé, de même que le nombre d'abandons (plus de 100 !).

La scolarité des A a été raccourcie de manière drastique. Celle des B l'avait été à la fusion DGI/CP et va l'être à nouveau puisque celle-ci va passer de 7 à 6 mois à partir de l'an prochain.

DÉCLARATION LIMINAIRE DES ÉLUS DE LA CGT FINANCES PUBLIQUES

La partie généraliste est raccourcie au profit de la partie métier, les stages de découverte dans les services, rendus caducs par l'affectation avant la scolarité, disparaissent et le stage d'application devient probatoire !

La CGT défend une formation initiale adaptée qui permette l'acquisition de bases théoriques solides utiles pour toute la carrière, pour tous les publics. Elle est opposée à une formation initiale axée sur le premier métier. Enfin, la CGT rappelle sa revendication d'intégrer les 1^{ères} affectations des stagiaires au mouvement général à l'ancienneté administrative recalculée.

En ce qui concerne le contenu de la formation, certaines séances ont laissé un goût amer aux stagiaires, ce sont des heures qui auraient pu être mis à profit pour des séances de reformulation bien plus profitables. Autant dire que ces séances auraient été appréciées puisqu'une fois de plus des stagiaires se sont vu refuser l'accès aux séances de soutien par manque de moyens, comme nous le répétons chaque année.

Au contraire, l'évaluation confine au bachotage au lieu de permettre et de vérifier une bonne assimilation des compétences et la capacité du stagiaire à se projeter dans son poste. Le positionnement des évaluations écrites, des temps de travail autonomes et la construction des emplois du temps de manière générale ne permet pas non plus un contrôle serein et efficace des connaissances. Concernant l'oral collectif, de nombreuses iniquités ont été relevées, de l'absence de retour de certains jurys sur la prestation aux différences flagrantes de barème, en passant par la composition des groupes.

Quant aux plannings, cela pêche tant dans la répartition des plages horaires que dans la communication tardive, causant nombre de désagréments aux stagiaires.

La formation initiale doit alterner des périodes en établissement avec des retours dans les services pour mettre en pratique les connaissances acquises, quitte à réduire la durée du stage de probation au profit de plusieurs semaines en alternance au cours de la scolarité.

La CGT Finances Publiques réfute toute mise en place et projet de stage probatoire dans les services. Elle demande le libre choix des stagiaires pour leur lieu de stage pratique. Les stagiaires doivent bénéficier d'un véritable tutorat. Le tutorat doit se faire sur volontariat, il doit être intégré réellement dans la charge de travail et l'évaluation des agents tuteurs.

La maîtrise de la compétence informatique n'étant pas chose innée pour l'ensemble des stagiaires, une formation doit être intégrée au sein des cours de soutien en début de formation, d'autant plus que l'ensemble des cours sont dématérialisés. Même le public maîtrisant l'outil informatique n'est pas acquis à l'utilisation du « tout démat ». Ce format peine à convaincre tant sur la question écologique, économique et pratique que pédagogique.

De nombreux problèmes ont été mis en évidence concernant la gestion des ressources humaines, phénomène accentué par un manque cruel de communication. Le suivi des personnes en difficulté et la prise en compte du handicap au quotidien sont inadéquats ; cette année encore, la gestion des payes est chaotique et les stagiaires manquent de visibilité financière. Beaucoup regrettent également une infantilisation et ont l'impression de retourner au collège quand ils doivent pointer à la vie scolaire au moindre retard.

Pour cette année, la vie périscolaire des stagiaires est plus que troublée concernant les stagiaires de Clermont, étant donné les attaques inacceptables dont fait l'objet l'ATSCAF. Nous exigeons le maintien du poste de notre collègue Frédéric Delmon et ceux des autres écoles. Les activités périscolaires doivent impérativement être considérées comme de réelles missions de l'ENFiP car elles sont créatrices de cohésion, de solidarité, et sont indispensables pour que la scolarité des stagiaires reste un bon souvenir.

Les élus de la CGT Finances Publiques

Clément LEBLOND, Leila CILIRIE, Loïc SOUCHE, Caroline COUSIN-DEVROE